

INTERNAT DU LYCEE GENERAL et TECHNOLOGIQUE SAINT-SERNIN

Année scolaire 2026-2027

L'internat est réservé aux élèves dont le responsable légal réside dans l'académie de Toulouse.

- L'internat du lycée Saint-Sernin a une capacité d'accueil limitée.
- L'affectation au lycée n'implique pas une place à l'internat. Si l'élève remplit les conditions d'admission ci-dessous, **télécharger** la demande sur le site ENT de l'établissement et la renvoyer au plus tard le **5 juin 2026**.
- Les places sont attribuées en fonction de critères géographiques et sociaux.

ENTREE EN SECONDE PRIORITAIREMENT :

Section ABIBAC (Académie de Toulouse - sauf élèves de Toulouse et de la périphérie et des élèves dépendant de la zone géographique du lycée de Colomiers).

Section internationale Espagnol (BFI) (Académie de Toulouse - sauf élèves de Toulouse et de la périphérie)

Section Technique du théâtre de la Musique ou de la Danse (S2TMD), horaires aménagés avec le Conservatoire de Toulouse (Académie de Toulouse - sauf élèves de Toulouse et de la périphérie).

Elèves hors Académie de Toulouse si des places restent disponibles après inscription de tous les élèves du lycée.

ENTREE EN PREMIERE ET TERMINALE PRIORITAIREMENT :

ABIBAC

BFI

En dehors des enseignements précités, aucun autre enseignement ne donne accès à l'internat.
Pour toute information, écrire à : internat.st-sernin@ac-toulouse.fr